

BLÄUESCHUTZ MV50I 2168-00

Protection du bois concentrée incolore, diluable à l'eau

BLÄUESCHUTZ MV50I est une protection du bois concentrée incolore, diluable à l'eau, qui s'applique en surface et a un effet préventif temporaire contre les champignons décolorant le bois fraîchement scié et contre les insectes.

C'est un produit industriel appliqué par projection ou trempage, réservé à des utilisateurs professionnels.

Le produit est livré sous forme concentrée et doit être dilué à l'eau.



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Matières solides	Env. 54% du poids
Gamme de couleurs	Incolore.
Densité	Env. 1,01 g/ml
Stockage	La température de stockage se situe +5 °C - +30 °C. Stocker dans des récipients hermétiques.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Préparation de la surface	Quel qu'il soit, le support doit toujours être bien nettoyé, propre, sec, sans trace de graisse ni d'huile.
----------------------------------	---

Méthode d'application

Utiliser le produit biocide avec précaution! Toujours lire l'étiquette et les informations produit avant l'emploi.

Les produits de protection du bois contiennent des principes actifs biocides ayant des propriétés fongicides et/ou insecticides. Leur utilisation se limite donc aux cas où une protection du bois est prescrite ou nécessaire!

Le concentré est corrosif. En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Porter d'une manière générale un équipement de protection individuelle!

Ne pas traiter les parties de bois susceptibles d'être léchées ou rongées par les animaux d'élevage. Éviter un contact direct des surfaces traitées avec des produits alimentaires et des fourrages. Produit dangereux pour les poissons et les abeilles.

Contrôler régulièrement la concentration du bain d'immersion avec un réfractomètre.

Selon la fréquence d'utilisation du bain, nous recommandons d'effectuer un contrôle analytique supplémentaire de la concentration de principes actifs.

Après le traitement avec le produit BLÄUESCHUTZ MV50I, le bois doit être stocké pendant au moins 2 jours, jusqu'au séchage complet, à un endroit bien ventilé, à l'abri des précipitations. Si les températures sont inférieures à 7°C, le bois traité doit être protégé contre une exposition directe aux intempéries pendant au moins 7 jours.

MISE AU REBUT: éliminer le contenu/réceptacle comme déchet spécial.

Application

Bien remuer ou agiter le produit pendant plusieurs minutes avant chaque emploi, si nécessaire à la machine.

CONSEILS D'APPLICATION		
Bois de sciage et charpente frais		
	Produit	Quantité appliquée
Imprégnation	BLÄUESCHUTZ MV50I	1x 30 g/m ²
Demandez conseil à notre service Technique d'application pour toute autre proposition.		

Conditions d'application

Température ambiante et de produit optimale: 15-25°C. Ne pas mettre en œuvre en dessous de +10°C.

Temps de séchage

+23°C / 65% RH

Nettoyage

Laver l'équipement immédiatement après utilisation.

SANTE ET SECURITE

Mesures de sécurité et de précaution

Voir la Fiche de Données de Sécurité.

Premiers soins

Nous recommandons le port de vêtements de protection individuelle, même dans les cas où aucune réglementation locale n'est en vigueur.

CH : Les précautions selon les prescriptions locales (SUVA) en matière d'hygiène et d'équipement doivent être respectées. Protection des yeux et du visage : Lunettes de sécurité conformes à la norme EN166/écran facial.

Protection des mains :

Gants de protection résistants aux produits chimiques conformément à la norme EN374/Partie 1, 2 et 3 et à la directive 89/89/CEE. Matériau Nitrile caoutchouc, hypoallergénique, d'une épaisseur d'au moins 0,12 mm.

Protection du corps :

conformément à la norme EN 14605 (combinaisons/bottes...)

Protection respiratoire :

Utiliser des filtres à poudre de type 1, 2 ou 3. Pour une exposition faible et de courte durée -> utiliser un masque facial.

En cas d'exposition intensive et prolongée -> utiliser un appareil respiratoire.

Premiers secours :

- Inhalation : déplacer la personne affectée à l'air frais, éviter le bouche-à-bouche, utiliser un appareil respiratoire ; si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération, appeler immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'œil à l'eau courante pendant au moins 10 minutes (jusqu'à ce qu'un médecin soit sur place) ; garder les paupières grandes ouvertes. Appeler immédiatement un médecin, demander un suivi ophtalmologique.
- Contact avec la peau : enlever les vêtements contaminés, rincer la peau affectée avec beaucoup d'eau, ne pas utiliser de solvants, appeler immédiatement un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche, boire 100-200 ml d'eau, ne rien administrer par voie orale aux personnes inconscientes, ne pas faire vomir, appeler immédiatement un médecin.

Teknos Group Oy Takkatie 3, P.O.Box 107 FI-00371 Helsinki, Finland Tel. +358 9 506 091

Les informations ci-dessus sont normatives et basées sur des essais en laboratoire et des expériences pratiques. Elles ne constituent pas un engagement de notre part, et nous déclinons toute responsabilité pour les résultats obtenus dans des conditions de travail sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Par conséquent, l'acheteur ou l'utilisateur n'est pas déchargé de son obligation de tester nos produits quant à leur aptitude à des moyens et à des méthodes d'application spécifiques dans les conditions d'application effectives. Notre responsabilité couvre uniquement les dommages causés directement par des défauts des produits fournis par Teknos. Ce produit est destiné à un usage strictement professionnel. Par conséquent, l'utilisateur de ce produit doit obligatoirement savoir comment utiliser ce produit d'une façon adéquate, tant d'un point de vue technique que de celui de la sécurité professionnelle. Les versions les plus récentes des « Fiches de données techniques et des Fiches de données de sécurité du produit » de Teknos sont disponibles sur notre site Internet www.teknos.com. Toutes les marques commerciales présentes sur ce document sont la propriété exclusive du groupe Teknos ou de ses filiales.